Communiqué de presse, le 15 octobre 2018

L'ENTREPRISE LIÉGEOISE NEWPHARMA EST LA 'SCALE-UP DE L'ANNÉE' 2018

Bruxelles, 15 octobre 2018. Dans le cadre de la remise du prix de 'L'Entreprise de l'Année®' 2018 le vainqueur de la 'Scale-up de l'Année' 2018 est aussi annoncé. Newpharma, avec son siège principal à Liège, a remporté le titre de la 'Scale-up de l'Année' 2018 et succède à Trasis, le lauréat de 2017. Les autres nominés étaient: Aproplan, Qover et Skylane Optics. Jérôme Gobbesso, CEO et co-founder de Newpharma, a reçu le trophée des mains de Willy Borsus, Ministre-Président wallon.

Créée en 2008, Newpharma est la première pharmacie en ligne belge et l'un des leaders européens avec plus de 1 million de patients. Depuis son site web www.newpharma.be, elle propose une livraison dans 12 pays au départ de Liège. Elle dispose de 4 autres sites web locaux pour la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Autriche. Avec plus de 30 000 références et 750 marques, Newpharma se distingue par une logistique spécifique optimale, et la capacité de livrer en 24 heures la majorité des commandes passées avant midi. En 2017, Newpharma a realisé un chiffre d'affaires de 63 millions d'euros avec ses 110 collaborateurs.

Une récompense pour une jeune entreprise à fort potentiel de croissance

Depuis 2013, des jeunes entreprises bruxelloises et wallonnes à haut potentiel et en pleine phase de développement peuvent concourir pour obtenir le titre de la 'Scale-up de l'Année', l'année dernière encore nommé 'L'Entreprise Prometteuse de l'Année'. Cette année, les entreprises nominées étaient: Aproplan, Qover, Newpharma et Skylane Optics. Newpharma a été élue par le jury pour succéder à Trasis, le lauréat de 2017.

« Partant d'une page blanche, Newpharma a réussi à créer un modèle disruptif d'e-commerce dans un marché pourtant très traditionnel. En quelques années, la société a imposé sa marque et généré un nombre d'emplois très significatif. Elle s'apprête désormais à conquérir le marché international fort d'une logistique bien huilée et très organisée. Son management volontaire a fait preuve du dynamisme et des compétences indispensables pour faire d'elle un jour 'L'Entreprise de l'Année®'», souligne le président du jury, le Baron Pierre Rion.

« Depuis le début de ce concours en 2013, nous avons voulu soutenir et encourager les jeunes entreprises à fort potentiel de croissance à Bruxelles et en Wallonie. Newpharma correspond parfaitement à cette image. L'entreprise a déjà réalisé d'excellentes performances et est idéalement positionnée pour poursuivre son expansion et devenir un jour 'L'Entreprise de l'Année®'. La société est un digne successeur de Trasis, lauréat de l'année dernière», précise Carl Laschet, Associate Partner chez EY.

Contact: Christophe Ballegeer, Porte-Parole EY
Tel.: +32 (0)2 774 90 07
GSM: +32 (0)475 98 33 10
E-mail: christophe.ballegeer@be.ey.com

Des images de la cérémonie seront disponibles sur https://grayling-ey.prezly.com/ le 15 octobre à partir de 20 heures.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

- Christophe Ballegeer (EY) au numéro 0475 98 33 10,
par e-mail: christophe.ballegeer@be.ey.com

- Arno Creve (Citigate Dewe Rogerson) au numéro 0472 99 61 58,
par e-mail: Arno.Creve@citigatedewerogerson.com

Site web: www.entreprisedelannee.be

Twitter: #edla18

Contact Newpharma: Jérôme Gobbesso, CEO, co-founder – jgo@newpharma.be – 0477 644 000 – www.newpharma.be

Contact: Christophe Ballegeer, Porte-parole EY
Tel.: +32 (0)2 774 90 07
GSM: +32 (0)475 98 33 10
E-mail: christophe.ballegeer@be.ey.com